

Véhicule électrique : un remède pire que le mal ?

Les questions autour de l'intérêt écologique du véhicule électrique sont légion. Selon le périmètre étudié son bilan environnemental varie. S'il est déjà globalement positif, il pourrait encore être amélioré. On en débat sur ce plateau.

[Plateau-TV](#) | [Energie](#) | 17 juin 2019 | [Florence Roussel](#)

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/bilan-ecologique-vehicule-electrique-cecile-goubet-avere-aurelien-schuller-carbone4-33615.php4#xtor=EREC-107>

Ça y est. C'est écrit dans la [loi mobilité](#) en cours de discussion au parlement.

La France interdira la vente des véhicules thermiques (essence ou diesel) en 2040. Pour les remplacer, le [véhicule électrique](#) fait office de favori. Or, les différents volets de son bilan environnemental interrogent. Surtout qu'il existe des pistes de réflexion pour l'améliorer.

L'origine décarbonée de l'électricité française est un avantage majeur. L'évolution du mix électrique vers moins de nucléaire et plus d'énergie renouvelable est aussi un bon point. La réduction des émissions polluantes et du bruit est un point fort pour la qualité de vie dans les villes. Le bât blesse surtout du côté de la fabrication des [véhicules électriques](#) et de leurs [batteries](#) qui se situe hors Europe dans des usines peu efficaces et polluantes. Réintégrer cette phase industrielle sur le territoire Européen serait un moyen d'améliorer le bilan environnemental. Et pour compenser la dette polluante de la fabrication, la phase d'usage doit être la plus longue possible : autopartage des véhicules, seconde vie aux batteries, les voies d'amélioration sont nombreuses.

Florence Roussel, rédactrice en chef d'Actu-Environnement, en débat avec ses invités :



Cécile Goubet Secrétaire générale de l'Avere



Aurélien Schuller Manager du Pôle mobilité au cabinet Carbone 4